

**Esneux**

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **JCDECAUX BILLBOARD BELGIUM** (Madame Sophie CAVILLOT) demeurant Poverstraat 88 à 1731 Relegem.

Le terrain concerné est situé **Rue Fond du Moulin, 89 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section A n°481C7.**

La demande vise les travaux suivants : Régularisation d'un dispositif publicitaire non éclairé de 3,75 m² sur le pignon et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°3) pour les raisons suivantes : les dispositifs publicitaires sont interdits dans l'ensemble urbanistique n°3. Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h au **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 août 2025 au 5 septembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be